

MESURE ET SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX

A

POUR EN SAVOIR PLUS,
VISITEZ NOTRE SITE AVIZO.CA
OU CONTACTEZ-NOUS AU

1 800 563-2005 — INFO@AVIZO.CA

RÉALISONS ENSEMBLE DES PROJETS INNOVANTS

Déversoir de mesures de débits



Déversoir de mesures de débits



INGÉNIERIE ENVIRONNEMENT CONSTRUCTION

VALIDATION DE SYSTÈMES DE MESURES DE DÉBIT

NOS SERVICES

PAGE 1 DE 2

VÉRIFICATION ET ÉTALONNAGE DE DÉBITMÈTRES ET COMPTEURS D'EAU RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

La précision de système de mesure de débit d'eau potable et d'eau usée est règlementée. Pour l'eau potable, en plus de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable qui incite à la vérification de la précision des débitmètres pour la recherche et la réduction des fuites, le Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau exige aux utilisateurs de plus de 75 m3/d de démontrer que leurs débitmètres (annuellement) et compteurs d'eau (aux 3 ans) sont précis à 10 % près ou mieux.

Dans le cas de l'eau usée, le Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) exige une vérification annuelle de la précision des systèmes de mesures de débit (écart max de \pm 15 %.

RÈGLEMENTS INDUSTRIELS

L'industrie des pâtes et papiers ainsi que l'industrie minière sont assujetties à une règlementation provinciale et fédérale qui exige une validation annuelle des systèmes de mesure de débit de leurs effluents. De plus, tout établissement industriel qui possède une attestation d'assainissement du MDDELCC ou un certificat d'autorisation en vertu de l'article 22 de la LQE peut devoir effectuer une validation annuelle de leur système de mesure de débit.

Au niveau de l'approvisionnement en eau, le Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau s'applique également pour tout établissement industriel qui consomme plus de 75 m³/d, qui n'est pas branché sur un réseau d'aqueduc municipal et qui prélève à partir d'une source d'eau souterraine ou de surface.

Licence d'entrepreneur: 5649-3695-01

MONTRÉAL | LAVAL | LONGUEUIL | QUÉBEC | SHERBROOKE | GRANBY | DRUMMONDVILLE



MESURE ET SUIVI DE LA QUALITÉ DES EAUX



POUR EN SAVOIR PLUS,
VISITEZ NOTRE SITE AVIZO.CA
OU CONTACTEZ-NOUS AU

1 800 563-2005 — INFO@AVIZO.CA

RÉALISONS ENSEMBLE DES PROJETS INNOVANTS

Construction d'un canal Parshall



Validation sur banc d'essai



INGÉNIERIE ENVIRONNEMENT CONSTRUCTION

VALIDATION DE SYSTÈMES DE MESURES DE DÉBIT

NOS SERVICES

PAGE 2 DE 2

AVIZO Experts-Conseils a développé, au fil des ans, diverses méthodes de validation qui permettent de vérifier la précision de différents systèmes de mesure de débit. Grâce à son personnel d'expérience, ses protocoles rigoureux et ses appareils étalons à la fine pointe, AVIZO est en mesure de proposer, pour chacune des situations, des méthodes simples et abordables, qui répondent aux exigences règlementaires.

VALIDATION DE SYSTÈME DE MESURE DE DÉBIT SUR LE SITE

- Permet de vérifier la précision d'éléments de mesure sur conduite ouverte (canal Parshall, canal trapézoïdal, déversoir triangulaire, etc.) ou sur conduite fermée (débitmètre électromagnétique, compteur à turbine, plaque à orifice, etc.) une fois installés;
- Permet d'assurer la conformité règlementaire du système de mesure de débit en place.

VALIDATION DE SYSTÈME DE MESURE DE DÉBIT SUR BANC D'ESSAI

- Permet de vérifier des appareils sur un banc d'essai volumétrique étalonné par un laboratoire accrédité ISO 17025, ce qui assure une traçabilité vers des étalons internationaux;
- Permet de vérifier si la précision de l'appareil respecte toujours les spécifications du fabricant.

ÉTALONNAGE DE POSTE DE POMPAGE

- Permet de connaître la capacité de pompage réelle des pompes (essais volumétriques);
- Assure une compilation plus fiable des volumes d'eau évacués lorsque obtenus avec un totalisateur de temps de marche;
- Peut permettre de détecter et corriger plus rapidement l'usure ou un quelconque autre problème de pompes.

ÉTALONNAGE DE RÉGULATEURS DE DÉBIT

• Permet de s'assurer de la performance du régulateur en fonction des attentes.

Licence d'entrepreneur: 5649-3695-01